

Fwd: RE: Travaux Av. du Pdt Wilson -La Plaine Saint-Denis

Expéditeur : architecte@ [REDACTED]

À : [REDACTED]

Date : mardi 5 décembre 2023 à 11:29 UTC+1

Voilà l'échange avec le service des ABF et le mail à l'urba resté sans réponse, c'était avant la création du groupe.

Bonne journée



----- Courriel original -----

Objet: RE: Travaux Av. du Pdt Wilson -La Plaine Saint-Denis

Date: 2023-11-17 12:46

De: [REDACTED] <[REDACTED]@culture.gouv.fr>

À: "architecte@ [REDACTED]"

Cc: [REDACTED] <[REDACTED]@culture.ouv.fr>, [REDACTED] <[REDACTED]@culture.ouv.fr>, [REDACTED] <[REDACTED]@culture.ouv.fr>, [REDACTED] <[REDACTED]@plainecommune.fr>, [REDACTED] <[REDACTED]@gmail.com>, [REDACTED] <[REDACTED]@mail.com>, [REDACTED] <[REDACTED]@gmail.com>, [REDACTED] <[REDACTED]@gmail.com>

Bonjour Monsieur,

Je vous remercie pour cette alerte et votre vigilance. A ma connaissance, l'avis de l'architecte des Bâtiments de France n'a pas été sollicité concernant ces travaux comme il aurait dû l'être pour des travaux en abords de monument historique.

Nous ne pouvons que nous joindre à votre constat du manque de soin apporté aux interventions sur les pavillons existants conçus par l'agence Yves Lion. Nous prenons donc attache sans délai des services concernés de Plaine Commune afin d'éclaircir la situation du point de vue de la procédure administrative.

A priori, ces travaux s'inscrivent dans l'intervention plus globale de réfection de l'étanchéité de la dalle couvrant l'autoroute A1 dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), service déconcentré du ministère chargé des transports au sein de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) d'Île-de-France. Ces travaux n'ont eu même pas fait l'objet d'une consultation de l'architecte des Bâtiments de France.

Bien cordialement,



Technicien des services culturels et des bâtiments de France
DRAC Île-de-France | SMAP, pôle de la Seine-Saint-Denis
14 boulevard de la Commune de Paris - 93200 Saint-Denis



De : architecte@[REDACTED]
Envoyé : vendredi 17 novembre 2023 09:36:21

À : [REDACTED]@caue93.fr

Cc : [REDACTED]

Objet : Travaux Av. du Pdt Wilson -La Plaine Saint-Denis

Bonjour,

N'ayant pas eu de retour de la Mairie de Saint-Denis à mon mail ci-dessous, je me permets de vous solliciter étant donné l'urgence de la situation (les travaux de "mutilation" des ouvrages en question avancent rapidement).

Étant donné la "qualité" des travaux en cours de réalisation (je vous laisse l'apprécier au vu des photos jointes) et connaissant, par expérience professionnelle, vos exigences, je ne peux pas croire que vous les ayez validés.

Nous ne savons pas qui est le Maître d'Ouvrage puisqu'il n'y a pas d'affichage (la Mairie ? la DRIEAT ?), mais nous savons comme vous qu'il est déjà arrivé au Maire de Saint-Denis d'oublier de déposer les demandes d'autorisations administratives avant de lancer un chantier (Place du 8 Mai par exemple).

Nous avons également contacté l'atelier Yves Lion, concepteur de ces équipements à l'origine, qui aurait dû être consulté comme le veut notre déontologie, nous n'avons pour l'instant pas de retour.

En espérant que vous pourrez faire stopper ce massacre, pour lequel un collectif d'habitants choqués est en train de se constituer.

Vérification faite, la totalité de ces bâtiments est en secteur ABF.

En espérant une action et un retour de votre part avant qu'il ne soit trop tard,

Cordialement,

[REDACTED]

----- Courriel original -----

Objet: demande d'information

Date: 2023-11-13 13:31

De: architecte@[REDACTED]

À: urbastdenis@plainecommune.fr

Cc: [REDACTED]

Bonjour,

Suite à notre conversation téléphonique de ce jour je reviens vers vous pour m'assurer qu'une autorisation administrative a bien été délivrée concernant la modification catastrophique des bâtiments techniques (locaux de ventilation et sorties de secours) de l'autoroute A1, situés sur toute la longueur de la couverture Av. du Président Wilson.

Je m'interroge car je ne vois aucun affichage, et vu la qualité des travaux réalisés qui dénaturent ces ouvrages plutôt réussis à l'origine, je suis plus que surpris qu'ils aient pu être validés par l'ABF puisque au moins certains d'entre eux sont en secteur ABF.

Dans l'attente de votre retour, je vous en remercie d'avance.

Cordialement,

[REDACTED]

PS : je vous joins quelques photos de l'avant/après pour que vous puissiez vous rendre compte du massacre en cours et de la qualité des finitions.

Merci de nous aider à préserver l'environnement en n'imprimant ce courriel et les documents joints que si nécessaire.